



## Bibliothèque numérique de l'enssib

34e congrès de l'ADBU : Documentation et nouveaux parcours de formation, 17 septembre 2004

---

### Compte-rendu

DELMAS, Anne  
enssib

DELMAS, Anne. Compte-rendu. In *34e congrès de l'ADBU : Documentation et nouveaux parcours de formation, Metz, 17 septembre 2004*. [en ligne]. Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1903>>

Ce document est « **tous droits réservés** ». Il est protégé par le droit d'auteur et le code de la propriété intellectuelle. Il est strictement interdit de le reproduire, dans sa forme ou son contenu, totalement ou partiellement, sans un accord écrit de son auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

Compte rendu de la journée d'étude  
**Documentation et nouveaux parcours de formation**  
34<sup>ème</sup> congrès de l'ADBU  
Metz / 17 septembre 2004

Le 34<sup>ème</sup> congrès de l'ADBU a consacré une journée au thème de la formation, et à son lien avec la documentation. Le compte rendu qui suit propose une présentation rapide de cette journée ainsi que des liens vers des documents plus complets lorsqu'ils existent.

- **Introduction de la problématique de la matinée**

Raymond Bérard

Le LMD et sa mise en place, le développement des campus numériques, sont deux facteurs qui ont fortement influencé le contexte des formations à la méthodologie de recherche documentaire.

L'une des interrogations sous-jacentes à ces évolutions : la communauté scientifique et éducative peut-elle se passer des professionnels parfois qualifiés d'intermédiaires que sont les éditeurs, les bibliothécaires...?

La participation à ces nouveaux modèles d'édition, et l'engagement de plus en plus marqué dans la pédagogie, par le biais de l' "information literacy", pourraient être deux créneaux professionnels à investir pour les bibliothèques.

Les bibliothécaires ont parfois été soupçonnés d'être trop "littéraires", incapables de comprendre et de maîtriser l'ensemble des enjeux techniques qui accompagnent ces évolutions : une position quelque peu caricaturale qui ne résiste pas à une analyse plus poussée.

- **Intégration de la méthodologie documentaire, l'expérience de Rennes 2**

Martine Cocard, vice-présidente chargée de la documentation

Agnès Colnot, bibliothécaire, responsable de la formation des utilisateurs

Texte de l'intervention consultable en ligne : <http://www.uhb.fr/scd/adbu.htm>

Contexte :

Université sciences humaines et sociales.

Environ 20 000 étudiants.

5 000 à 6 000 inscrits en première année.

20 départements.

Beaucoup d'étudiants issus de milieu modeste, d'où un gros effort sur le tutorat depuis 10 ans.

Passage au LMD en 2004/2005 pour l'ensemble des formations.

Historique formation recherche documentaire :

Depuis 1997, tutorat : accueil-orientation à l'université, MTU dont recherche documentaire. Beaucoup est fait pour les première année.

Rôle du SCD : recrutement et formation des tuteurs, communication avec les enseignants.

+ Interventions directes en maîtrise.

Limites :

Formation non inscrite dans les cursus, pas évaluée, obligatoire mais pas perçue comme telle, obstacles organisationnels, volume horaire insuffisant (2 à 4 h en moyenne), contenus variables et souvent trop théoriques...

Satisfaisant cependant du point de vue du rôle des tuteurs + masse d'étudiants formés (3 900 en 2003/2004).

Bilan mitigé donc.

Avec le LMD, volonté politique de la présidence d'améliorer cette formule, de généraliser et institutionnaliser ces formations.

Ce qui est mis en place pour l'année 2004-2005

Objectifs en licence : autonomie d'apprentissage, acquisition d'une culture commune de l'information et des outils informatiques, développement d'un projet professionnel.

Langues, enseignements méthodologiques et culture générale seront les 3 points à développer dans le cadre du LMD.

2 parties dans l'enseignement de méthodologie : Méthodologie générale et méthodologie disciplinaire.

Méthodologie générale :

A partir de 2002, une équipe transversale y travaille (SUIO, SCD, enseignants, nouvelles technologies).

24 h / semestre dont 8 h pour le parcours étudiant et le projet professionnel, 8 h pour l'informatique, 8 h pour la méthodologie documentaire. Le modèle proposé a pu être adapté par chaque UFR.

Méthodologie documentaire :

1 CM (2 h), 2 TP sur les outils (assurés par tuteurs) et un travail en autonomie sur support pédagogique en ligne (consultable à partir du site du SCD et de l'URFIST). Le semestre 2 est plus axé sur Internet. Evaluation : 1 bibliographie qui sera visée par le tuteur et corrigée par un enseignant.

17 départements sur 21 ont été intéressés = 4 500 étudiants.

13 seront pris en charge dans un premier temps, soit 3 500 étudiants = 80 groupes TD.

Difficultés, points à améliorer :

Renforcer la collaboration avec les enseignants (on compte sur 8 cette année) et avec l'URFIST, renforcer les moyens budgétaires, travailler sur le statut des bibliothécaires formateurs (actuellement rémunérés comme chargés de cours, sur leurs congés), améliorer l'organisation administrative, trouver de nouvelles méthodes pédagogiques.

Pour les Masters, démarche différente, le SCD a été sollicité par les UFR, des formations seront données en histoire et en langues.

Conclusions :

Il aura fallu plus de 10 ans pour que la nécessité de ces enseignements soit reconnue. La réforme du LMD a constitué une réelle opportunité mais le dossier était "mûr". Un soutien politique fort de l'université est absolument nécessaire.

Question R. Bérard :

Est-il normal que les bibliothécaires fassent ça en plus, sur leurs congés ?  
Réponse Rennes 2 : ce n'est pas forcément LA solution, il y aura une usure rapide si la base des formateurs ne s'élargit pas... M-D Heusse juge que ce système a l'avantage de donner une visibilité à ces formations (il faut demander des heures complémentaires pour cela...)

Question salle :

N'est-il pas dommage de faire porter tout l'effort sur la 1<sup>ère</sup> année de licence ?

M. Cocard : l'URFIST forme parallèlement les enseignants. On espère que la démarche irriguera peu à peu les autres années, que des "réflexes" se mettront en place...

• **Projet professionnel personnel de l'étudiant et LMD : l'expérience de La Rochelle**

Philippe Pinçon, directeur du SCD

Christian Moreau, directeur du SUIO

Contexte :

7 000 étudiants, campus éclaté sur le site des Minimes.

11 licences, 12 masters, en lettres et sciences humaines, sciences et technologies, environnement.

Université très axée sur la professionnalisation (à l'origine prévue pour être uniquement technologique...)

Passage au LMD = redéfinition des missions des services et notamment de deux dimensions : le PPP (projet professionnel personnel), et l'UV documentaire, existant depuis 1996 et mise en place avec l'UFR Lettres et arts.

Dès 2000 on avait décidé de fondre ces deux enseignements.

Le SUIO, qui travaille avec les étudiants sur la connaissance de soi et l'élaboration de projet, et les formateurs de méthodologie documentaire s'associent en équipe transversale composée donc de COP, conseillers d'orientation psychologues, de bibliothécaires, d'enseignants et de tuteurs.

Souhaitant donner plus d'importance à l'individu, le mettre au sein du processus, on s'éloigne alors de l'expérience lyonnaise sur laquelle on s'était d'abord appuyé (Dominique Gilles, Lyon 1), pour se rapprocher davantage du travail de l'équipe d'A. Coulon à Paris 8.

Cette UE est obligatoire pour les Licence 1<sup>ère</sup> année.

Objectifs :

Connaître l'université et ses valeurs avant d'y adhérer, acquérir méthodes et outils, comprendre le langage universitaire (les "allant de soi"), développer son attitude critique.

Importance de l'affiliation et de l'évolution des rapports entre enseignants et enseignés.

Contenus des enseignements :

Cours conférence introductif, séances de TD (principales étapes des projets personnels et/ou professionnels + méthodologie de travail), conférences où les étudiants apprennent à intervenir et dont ils doivent faire des compte rendus (ils remplissent aussi des fiches de liaison après ces conférences, en attribuant des mots-clés aux interventions, etc).

Soit 50 à 55 h de travail / étudiant dont 15 h d'enseignement présentiel, 15 h de recherche documentaire et interviews professionnelles, 20 à 25 h de travail personnel dont un court mémoire avec soutenance. Tout cela vaut 2 crédits ECTS. Une évaluation est réalisée par l'équipe, qui aide à la réflexion sur les évolutions à apporter.

A noter : L'université fait partie du RUOA : Réseau des universités de l'ouest atlantique. Les directeurs se réunissent régulièrement pour partager ce genre d'expériences.

Encore des freins cependant du côté de l'implication des enseignants et de la reconnaissance de l'institution.

Question salle : y a-t-il des retours ?

C. Moreau : pas beaucoup de recul encore, mais le travail sur le PPP aurait des retombées positives en termes de liberté de choix et d'adaptation professionnelle. Autre point à noter : la fréquentation de la BU est rendue incontournable, car les cours y ont lieu. La fréquentation de la BU est en hausse, alors que le nombre d'inscriptions à l'université stagne... Enfin les étudiants seraient moins demandeurs d'informations aux postes d'accueil...

• **Outil de formation de formateurs en ligne : METAFOR**

Alexandre Serres, maître de conférences, et Marie-Laure Malingre, conservatrice, tous deux de l'URFIST de Bretagne et des Pays de la Loire

Nombreux points communs entre cet outil et d'autres comme FORSIC (URFIST Toulouse) ou DILIWEB. Sont-ils donc redondants et inutiles ? On peut penser au contraire que c'est un signe positif que ces initiatives se multiplient...

Spécificités de METAFOR :

Réponse à un appel à projet du ministère (janvier 2002), le projet est agréé et financé. Ouverture en 2003.

Partenaires : les SCD de Rennes 2 et Bretagne-Pays de Loire, l'URFIST de Toulouse, ainsi que des formateurs de bibliothèques municipales et de centres de documentation associatifs.

Public visé : les formateurs en documentation d'horizons divers : professionnels des bibliothèques et de la documentation, enseignants, tuteurs...

4 objectifs :

Pratique : aspect "boîte à outils" avec des fiches-ressources décrivant les séances de formation (très complètes, comportant 46 champs)

Théorique : contribuer à l'élaboration d'une didactique de l'information (même si cette culture de l'information reste en partie à définir...)

Organisationnel : le réseau régional de formateurs existe, mais il est toujours à renforcer.

Pédagogique : l'approche se veut analytique, situationnelle. METAFOR vise à proposer des scénarios complets de formation.

Les fiches-ressources se veulent un outil d'aide pour décomposer et analyser les formations, en amont pour mettre en place la formation, et a posteriori elles peuvent servir de compte rendu d'expérience à des fins d'évaluation et de comparaison.

Un processus donc mutualiste et non normatif, mais qui comporte aussi des risques de lourdeur et de rigidité puisqu'il prétend tout de même à une formalisation pédagogique...

Recenser, décrire et indexer des ressources extérieures fait aussi partie des missions du dispositif.

L'une des difficultés = bien sûr, amener les formateurs à s'impliquer...

Question salle : METAFOR collabore-t-il avec FORMIST ?

A. Serres : travail en complémentarité, mais pas de concurrence : FORMIST travaille à un niveau plus large, METAFOR plus "micro".

R. Bérard : quelques remarques pour conclure la matinée :

Mutualisation et soutien des tutelles ressortent des différentes interventions comme des facteurs de réussite déterminants.

La formation des usagers est en train d'évoluer vers une définition plus large (cf information literacy) et c'est une bonne chose.

L'ingénierie de formation est un vrai métier, et les intermédiaires que sont les professionnels de la documentation ont là un rôle essentiel à jouer.

- **Table ronde : Université numérique et documentation**

Animation : Jean-Claude Annezer, directeur du SCD de Toulouse 2 – Le Mirail

Les universités numériques sont-elles une chance pour l'université, et pour la documentation ? Depuis le début des années 2000 surtout, les incitations ministérielles sont fortes pour monter des projets de ce type, mais quelles sont leurs implications réelles ?

- Henri Le Priault, directeur du service d'enseignement à distance (SED) de l'université de Toulouse 2, chargé de mission régional pour l'Université ouverte

Le SED du Mirail est le plus gros centre d'enseignement à distance français.

Gestion de la masse : 4 500 étudiants (l'Université en compte environ 27 000).

Participation à la fédération inter-universitaire de l'enseignement à distance.

Volonté d'imaginer des solutions cohérentes et transversales pour élargir et promouvoir l'offre numérique de formation : CRI, SCD, SED, Pôle de ressources multimédia, Mission multimédia, imprimerie sont associés dans cette réflexion.

Difficultés parfois pour travailler entre partenaires de cultures professionnelles variées, impliqués à différents niveaux, et aussi pour garder, sur un temps parfois long, un appui politique de la tutelle.

Problèmes d'ordre institutionnel, organisationnel... Quel est le rôle des divers acteurs ? En plus de leurs missions traditionnelles, les services doivent s'investir dans des missions nouvelles, parfois peu familières, et sans que les moyens suivent toujours...

Création d'un Extranet pédagogique, mise en place d'une plate-forme : doit-on s'enchaîner à un système qui ensuite nous contraindra ? comment proposer des outils stables ? sécuriser les accès ?

Difficultés aussi pour amener les enseignants à introduire ces technologies dans l'université. Cf blocages psychologiques, rétention du savoir, cela pose de nombreuses questions autour des modes de délivrance du savoir...

La formation à ces technologies nécessite aussi beaucoup d'investissement.

Plus généralement, il n'y a pas assez d'interrogations éthiques sur la place de l'université dans la société. Or, elles sont nécessaires, car il y a des verrous très forts... cf légitimité à faire circuler sur la toile les productions intellectuelles de l'université, etc. Les collections d'une bibliothèque sont soumises à plusieurs validations : édition, acquisition... mais qu'en est-il des cours ?

Les enseignants sont poussés dans leurs retranchements technologiques (compétences informatiques), d'auteurs (ce statut n'a plus les mêmes frontières que du temps de l'édition traditionnelle), de pédagogues et de tuteurs (le contact devient individuel, accompagnement individuel de l'apprenant, même un forum doit être animé).

Comment les supports de cours doivent-ils transiter ? les BU doivent-elles en être dépositaires ?

Interrogations sur la place du papier dans la démarche pédagogique, sur la place du support matériel en général, sur les incidences pédagogiques de ces évolutions.

Au niveau national (et même international), d'autres questions doivent être posées :

Notamment l'enjeu des métiers. Les personnels qui ont évolué dans leurs compétences ont souvent beaucoup de mal à être reconnus. Des corps de métiers très distincts au départ tendent à se rejoindre (informaticiens et techniciens ou ingénieurs en audiovisuel par ex).

Statut des enseignants-chercheurs : comment intégrer ces nouvelles formes d'enseignement dans leur charge horaire ? c'est nécessaire pour débloquer leurs disponibilités...

Moyens de diffusion nationaux : est-ce que l'Internet offre des solutions pertinentes pour la capture et la rediffusion des cours ?

Nécessaire préservation de la pluralité des voix : il ne peut y avoir un seul discours estampillé français et diffusé sur le Web...

Pour la diffusion internationale, il faudrait une "exception pédagogique" pour rendre la gestion des droits viable, car c'est un obstacle énorme, qui décourage les bonnes volontés...

- **Adaptation des services traditionnels de bibliothèque et nouveaux services à l'université de Catalogne**

Isidre Ribot-Jimenez, directeur de l'Université ouverte de Catalogne (UOC)

Contexte :

35 000 étudiants, dont une grande partie qui travaillent et ont une vie de famille : l'université doit s'adapter.

Le site Web de l'UOC a été conçu pour obtenir le maximum d'informations en un minimum de temps et de manipulations :

Consultation du catalogue dès la première page du site, réservation possible (cela génère un mail qui est traité par la bibliothèque).

Lien avec le catalogue commun catalan (25 bibliothèques participantes).  
Fourniture de sommaires à distance, gratuitement.

110 bases de données consultables. Pour la consultation de la collection de documents numériques, le moteur de recherche est actuellement changé pour un moteur Verity. Cela permettra une recherche dans l'ensemble des collections, tous supports confondus.

Les étudiants disposent aussi d'un espace disque pour leurs mails, forums...

Adresse du site Web : <http://xina.uoc.es>

- **Enjeux de la documentation dans l'université numérique**

J.Michaël von Cotta-Schönberg, directeur de la bibliothèque de la Copenhagen Business School, président du groupe des directeurs des bibliothèques académiques danoises.

Le texte complet de la présentation est consultable en français à l'adresse suivante :

[http://www.cbs.dk/content/download/9681/144114/file/foredragfrankrigHSS\\_040827.pdf](http://www.cbs.dk/content/download/9681/144114/file/foredragfrankrigHSS_040827.pdf)

Questions de la salle suite à ces 3 interventions :

A H. Le Priault : Au Mirail, l'évaluation des travaux des étudiants se fait-elle aussi en ligne ? Non, ce n'est pas encore au point.

A I. Ribot-Jimenez et J.M von Cotta-Schönberg : Où en sont l'Espagne et le Danemark sur les questions de droit (cf "exception pédagogique") ? En Espagne, le papier et l'Intranet restent pour le moment très utilisés, à cause de ces problèmes. Au Danemark c'est encore confus aussi...

**La suite du congrès aborde des sujets plus vastes que la documentation et la formation.**